



DECISION N° ²⁹ /D/FEICOM/DG DU 08 OCT 2026

Pour l'exécution des travaux de rénovation de certaines Agences Régionales du FEICOM et de construction d'une clôture à l'Agence Régionale du SUD - (LOT 5).

DIRECTION GENERALE/HEAD OFFICE

26/N° ²⁹ /DA/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMAS/MSAB



LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel D'Offre National Ouvert N°016/AONO/FEICOM/CIPM/2026 du 06 juillet 2026 pour l'exécution des travaux de rénovation de certaines Agences Régionales du FEICOM et de construction d'une clôture à l'Agence Régionale du SUD.

DECIDE:

Article 1^{er} : L'entreprise **EMERAUDE SARL**, BP : 00 Yaoundé, TEL 691 70 46 50 ; NIU : M072014737345S, N°RC : RC/YAO/2020/B/999 est déclarée adjudicataire de la Lettre – Commande issue du Lot 5 de l'Appel d'Offres National Ouvert visé supra, pour un montant de **dix-sept millions cinq cent quatre-vingt-un mille huit cent trente-six (17 581 836) francs CFA TTC**. Elle compte exécuter la Lettre-Commande dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer la prestation.

Article 2 : Le Responsable de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y relative.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Fait à Yaoundé, 08 OCT 2026

AMPLIATIONS :

- ✓ MINMAP;
- ✓ ARMP;
- ✓ P/CIPM/FEICOM;
- ✓ INTERESSE;
- ✓ ARCHIVES/CHRONO;
- ✓ AFFICHAGE.



FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE / SPECIAL COUNCIL SUPPORT FUND FOR MUTUAL ASSISTANCE